

DA

## EUROPE. — XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

UNE CHAMBRE A COUCHER SOUS LOUIS XIII. — UNE GARDE-ROBE. — LE CHANDELIER.

2

3

1

N° 1. *Chambre à coucher.* — Au dix-septième siècle la chambre à coucher résumait toute la vie privée; les mémoires du temps, les romans et les estampes en sont la preuve. Abraham Bosse, plutôt le peintre de la bourgeoisie que de la haute noblesse, s'est principalement consacré à la représentation fidèle et minutieuse de tous les détails de la vie intime, et il suffit de parcourir son œuvre pour se convaincre qu'il la place uniquement et exclusivement dans cette pièce.

L'usage de garnir les murailles de tapisseries, tradition du moyen âge, était d'une absolue nécessité; car les murs grossièrement crépis, les fenêtres condamnées et les fausses portes murées portaient les traces de ce manque de suite et de plan arrêté qu'on pouvait reprocher aux architectes de cette époque. La tapisserie étendue sur les murs, montant jusqu'au solivage toujours apparent des plafonds et accrochée seulement par le haut, cachait toutes ces inégalités.

Les portes avaient généralement l'inconvénient de se fermer mal et bruyamment; afin d'arrêter le vent et d'étouffer le bruit, on suspendait devant, au moyen d'*annelets*, d'immenses portières également en tapisseries appelées *huis-verts*, à cause du ton dominant des sujets qui s'y trouvaient représentés.

L'engouement existait alors pour les paysages, les fables, les allégories, les chasses et les animaux; ces dernières tapisseries sont désignées dans les vieux inventaires sous le nom de *tentures à figures de bêtes*. La mode des sujets historiques ne vint que plus tard.

Si les portes étaient défectueuses, la plupart des fenêtres, rares et inégales, à vitres garnies de mailles de plomb, ne donnaient que peu de jour; mais c'est surtout le soir que redoublait l'aspect triste des chambres par suite de la clarté insuffisante des chandelles.

Le dix-septième siècle tint beaucoup à conserver l'ancienne habitude d'ornez les cheminées et d'en exagérer

6-VI-18



R. 7147

l'importance ; elles eurent les larges dispositions décoratives admises dans les siècles précédents. Comme autrefois aussi, on les garnissait de grands chenets, de pelles, de pincettes, objets que l'industrie de l'époque faisait alors en cuivre, tandis que ceux de la Renaissance étaient presque toujours en fonte coulée. — Parmi les quelques cheminées d'un appartement, celle de la chambre à coucher se trouvait ordinairement la seule ayant du feu, même par les hivers les plus rigoureux ; sous prétexte qu'elles brûlaient trop de bois, on n'en allumait jamais dans les autres qui restaient toute l'année remplies de feuillages.

Cet intérieur possède un lit carré dont le baldaquin, à *pentés* frangées, repose sur des colonnettes droites où se dessine une torsade qui n'est plus qu'un rappel des colonnes torses. Ses dimensions semblent surtout celles de la *couchette*. D'après Sauval, « on donnait simplement le nom de *couchettes* aux lits qui ne portaient que six pieds de long sur autant de large ; mais lorsqu'ils étaient de huit pieds et demi ou bien de onze sur dix ou de douze sur onze, on les appelait des *couches*. »

Ce meuble jouait un rôle très important dans la chambre à coucher, pièce d'apparat ; la mode de s'asseoir dessus pour recevoir, le prouve suffisamment. « C'est un usage à Paris, » dit La Bruyère, « que les nouvelles mariées reçoivent pendant les trois premiers jours leurs visites sur un lit où elles sont magnifiquement parées, en compagnie de quelques demoiselles de leurs amies ». — Les invités leur adressaient là leurs compliments, plus ou moins entremêlés d'indiscrétions, et tournés à la mode du temps.

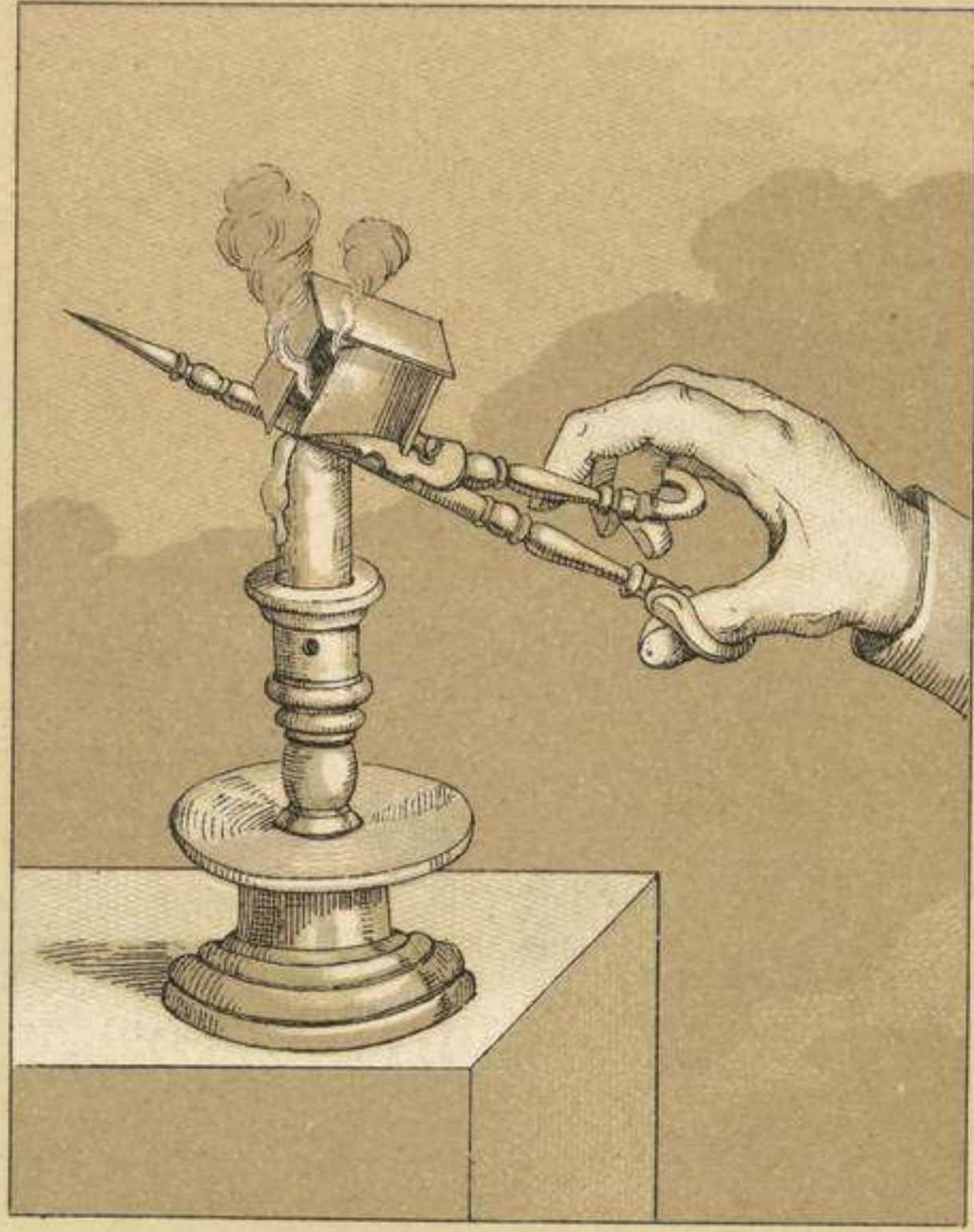
Le lit était aussi une cachette, car l'histoire anecdotique de cette époque est remplie d'aventures dans lesquelles quelqu'un se cache sous le lit ; chose très vraisemblable si l'on examine la disposition inférieure de la *couchette* ici représentée, la partie où s'aperçoivent des *pianelles* sans quartier et un vase de nuit de petite dimension.

Sur la gauche se trouve le *cabinet* ou *secrétaire*, d'un usage alors très répandu ; celui-ci, tout uni, d'une grande simplicité de lignes, montre une base assez robuste ; sa partie supérieure, que l'on travaillait toujours plus délicatement, est housée. Ce meuble, sur lequel est placée une *sainte-famille* peinte et d'où pend un petit livre d'heures, servait d'oratoire ; c'est devant ce tableau que la famille s'agenouillait au moment de la prière. (Voir les planches ayant pour signes l'Autel, France XVI<sup>e</sup> siècle, et le Billot, Europe, XVII<sup>e</sup> siècle.)

Les maîtres de la maison rassemblaient dans l'unique pièce habitée tout ce qu'ils possédaient de sièges élégants et commodes ; il y avait d'abord le fauteuil réservé au chef de famille ou aux hôtes de distinction ; puis venaient, dans un ordre hiérarchique rigoureusement observé, la chaise à dossier, le pliant, le tabouret ou *placet* sans dos ni bras, les escabeaux, petits bancs de formes très variées, *barlongs*, carrés, triangulaires et enfin le banc, banquet ou banquette, où l'on siégeait à plusieurs.

Dans cette scène d'intérieur, trois personnes prodiguent leurs soins à un enfant dont les langes sont maintenus par des bandelettes formant un ligotage complet ; dans le fond, une domestique est occupée à faire le lit dont la largeur nécessite l'emploi du bâton qui sert toujours dans nos campagnes.

Ces femmes sont vêtues du costume en usage vers 1630. La nourrice, assise sur un coussin et tenant l'enfant, porte la coiffe additionnée de la *bavolette*, agrément distinctif des servantes et des femmes du peuple ; la colle-



EUROPE XVII<sup>E</sup> SIECLE

EUROPA XVII<sup>TH</sup> CENT<sup>Y</sup>

EUROPA XVII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

DA

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>IE</sup> PARIS

Carred del.

rette rabattue; un *corps* à basques découpées et une simple jupe. Les manches sont déchiquetées de haut en bas.

A côté d'elle et s'appuyant sur son épaule, se tient une fillette coiffée d'un grand chapeau à panache.

La coiffure de la servante agenouillée devant le feu, consiste en un bonnet rond sans passes; les autres pièces de son habillement sont les mêmes que celles de la nourrice; ses souliers sont à *pont*.

Sur un escabeau à dossier est assise la mère, en train de préparer des bandelettes. Son costume, déshabillé coquet, comprend : un bonnet orné de dentelles; le petit manteau doublé de fourrure cachant le corsage et les manches déchiquetées; la jupe retroussée découvre la cotte ou jupon proprement dit.

La domestique qui fait le lit a la coiffe et porte la *hongrelime* accompagnée du tablier; c'est la tenue négligée.

N° 2. *Garde-robe*. — La véritable garde-robe consistait en un coffre transportable installé dans le vestiaire, petit réduit attenant presque toujours à la chambre à coucher; cet endroit, où l'on pouvait faire du feu, devait servir de cabinet de toilette.

Une dame contemple avec désappointement le mauvais état des vêtements qu'elle vient de retirer de la garde-robe, laquelle est ici un coffre haut à couvercle bombé, d'une tournure semblable à celle de nos malles modernes. Les habits *s'enmaliaient* dans ces grandes boîtes. Les papiers d'importance, l'argent, les bijoux se renfermaient dans des *layettes*, cabinets ou armoires à rayons représentés dans cette vignette par un meuble ouvert à deux battants. (Voir la notice de la planche BU, Europe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.)

Il est facile de constater, puisqu'on vient de les sortir de la grande malle, que les femmes usaient déjà de toutes sortes de cartons et de boîtes pour y serrer les pièces délicates ou menues de leur toilette, aussi bien la brosse de prix, que le manchon, etc. — On voit aussi, par les exclamations désolées de la dame, que de tout temps il a été difficile de préserver les lainages et les fourrures de leurs plus grands ennemis, les vers, qui, en Hollande, ne se sont pas seulement attaqués aux chiffons puisqu'ils y ont aussi détruit les digues.

Cette petite scène est tirée des Œuvres de Cats, poète hollandais du dix-septième siècle.

N° 3. *Chandelier à platine et mouchettes*. — Ce chandelier, type hollandais autrefois très répandu dans le nord de l'Europe, est une transformation en cuivre du chandelier en terre, à base lourde pour éviter le renversement facile. On le fabriquait alors sans rainure et pour remonter la chandelle lorsque cela devenait nécessaire, il fallait introduire une épingle dans le trou qu'on voit sur le côté; les fonctions de la bobèche étaient remplies par la platine recevant tout le suif qui coulait.

Tandis que la Chine et le Japon se servaient depuis les temps les plus reculés de bougies faites de cire, la France, jusqu'au treizième siècle, ne connut que la *chandelle de bœuf*, comme moyen d'éclairage. Ce mot *chandelle* était tellement passé dans le langage qu'on l'appliquait indistinctement à la chandelle faite de suif et à celle qui, faite de cire, était réservée au service des églises. En général, la chandelle ne se rencontrait plus au dix-septième siècle, ni

dans les palais des rois, ni dans les hôtels de la riche noblesse ; mais on ne se faisait aucun scrupule de s'en servir dans les autres classes.

L'origine des mouchettes doit être contemporaine de celle des ciseaux qui ont succédé aux *forces*. Ces *syciaux* à *moucher la chandelle* vinrent au secours des doigts qui ont dû être le premier moyen employé : on trouve dans *le Ménagier de Paris*, ouvrage composé vers 1393, la recommandation suivante faite aux maîtresses de maison : « Et ayez fait adviser par avant qu'ils (les domestiques) aient chacun loin de son lit le chandelier à platine pour mettre sa chandelle, et les aiez fait instruire sagement de l'estaindre de la bouche ou à la main avant qu'ils entrent dans leur lit et non mie à la chemise. »

L'expression « et non mie (pas) à la chemise » serait inintelligible, dit Sauzay, si on ne trouvait pas dans les auteurs contemporains qu'à cette époque on couchait sans chemise. Cet usage étant avéré, il faut donc admettre que les domestiques d'alors avaient l'habitude d'éteindre leur chandelle en jetant leur chemise dessus.

Cette interprétation paraît risquée et peut-être faut-il entendre que les domestiques devaient plutôt éteindre la chandelle avant de retirer leur chemise.

Cet exemple est tiré des Œuvres de Cats, comme le précédent.

Voir, pour texte : Léon de Laborde, *Le palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne au dix-septième siècle (tome IV de l'Organisation des bibliothèques dans Paris)*; Paris, 1845. — Viollet-le-Duc; *Dictionnaire raisonné du mobilier français*. — Sauzay, *Collection Sauvageot*; Paris, 1863.

